

Ce que nous faisons.

J'ai donc expliqué notre intention de faire une balade vers l'ancienne "Vigie Sud" du Bois Lejuc et mon intention de montrer à mon jeune camarade les lieux de notre "Bulle" lors de l'occupation de ce Bois.

Un gradé nous a demandé nos documents d'identité nous avons demandé à voir la réquisition et à la lire. Ce qui a été fait, à la suite de quoi nous avons donné nos papiers aux gendarmes. Après vérifications, les gendarmes nous ont laissé poursuivre notre chemin.

Nous sommes donc repartis en direction du Bois Lejuc en direction de l'entrée de ce Bois.

Arrivés là, j'ai pu découvrir ainsi que mon camarade, que d'énormes blocs de Pierres taillées au carrié bloquent l'accès ainsi qu'une Barrière. Tout autour, sur les Arbres, sont placardés, Agrafés des panneaux indiquant qu'il est interdit de pénétrer dans ce Bois.

Je n'étais pas revenu sur ce lieu depuis des mois, Février 2018 et l'expulsion des opposants (500 Gendarmes contre une vingtaine d'opposants)